

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 22 DECEMBRE 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Jeudi Vingt-Deux du mois de Décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Pierre DUPONT – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM Christian THENARD – Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes– Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Ebéné BRIGITTE – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT.

ETAIENT ABSENTS : M. José SEVERIEN (excusé) – Mmes Nadia CELINI – Paulette LAPIN (excusée) – Renetta CONSTANT (excusée – pouvoir donné à Mme Marie-Antoinette LOLLIA) – Mmes Yane BEZIAT (excusée) – Madlise BERTILI (excusée) – MM. Yvan MARTIAL (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Jocelyn MARTIAL (excusé) – Mmes Christiane GANE – Roberte MERI – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**LANCEMENT D'UN PROJET
D'AMÉNAGEMENT SUR LE
QUARTIER DE GRAND-BAIE EN
VUE DU RECOURS A LA
PROCÉDURE DE DÉCLARATION
D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)**

CM-2016-9S-DAU-96

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L300-2 et L311-1 et suivants ;

Vu les délibérations n° 8 (b) en date du 14 mars 2005 relative à la concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté permettant la réalisation de la RHI de Grand-baie et n° DELIB/2008-S1/SAJR-139 du 21 février 2008 relative à la création de la ZAC du quartier de Grand-Baie ;

Considérant que l'économie générale du projet d'aménagement de Grand-Baie est remise en cause dans ses options essentielles au vu des contraintes techniques et financières du projet de résorption de l'habitat insalubre ;

Considérant les nouvelles orientations d'aménagement de Grand-Baie en créant un pôle balnéaire et nautique;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'abroger la délibération n° DELIB/2008-S1/SAJR-139 du 21 février 2008 relative à la création de la ZAC.

Article 2 : De définir les objectifs poursuivis de ce projet d'aménagement :

- renouveler le paysage urbain d'entrée de ville et d'agglomération
- offrir des espaces publics de qualité valorisant la façade maritime
- rattacher le quartier à la démarche d'urbanisation de la frange littorale de Gosier
- restructurer et renforcer l'offre d'équipements publics
- créer une zone d'activités économiques, d'animation et d'attractivité du territoire
- favoriser les modes de transports collectifs et de déplacements doux entre la zone de Bas-du-Fort et la Pointe de la Verdure

Article 3 : De définir le périmètre d'étude conformément au plan annexé.

Article 4 : D'initier la procédure d'aménagement d'intérêt général permettant le recours à la déclaration d'utilité publique.

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

26 DEC. 2016

Et publication ou notification
le

27 DEC. 2016

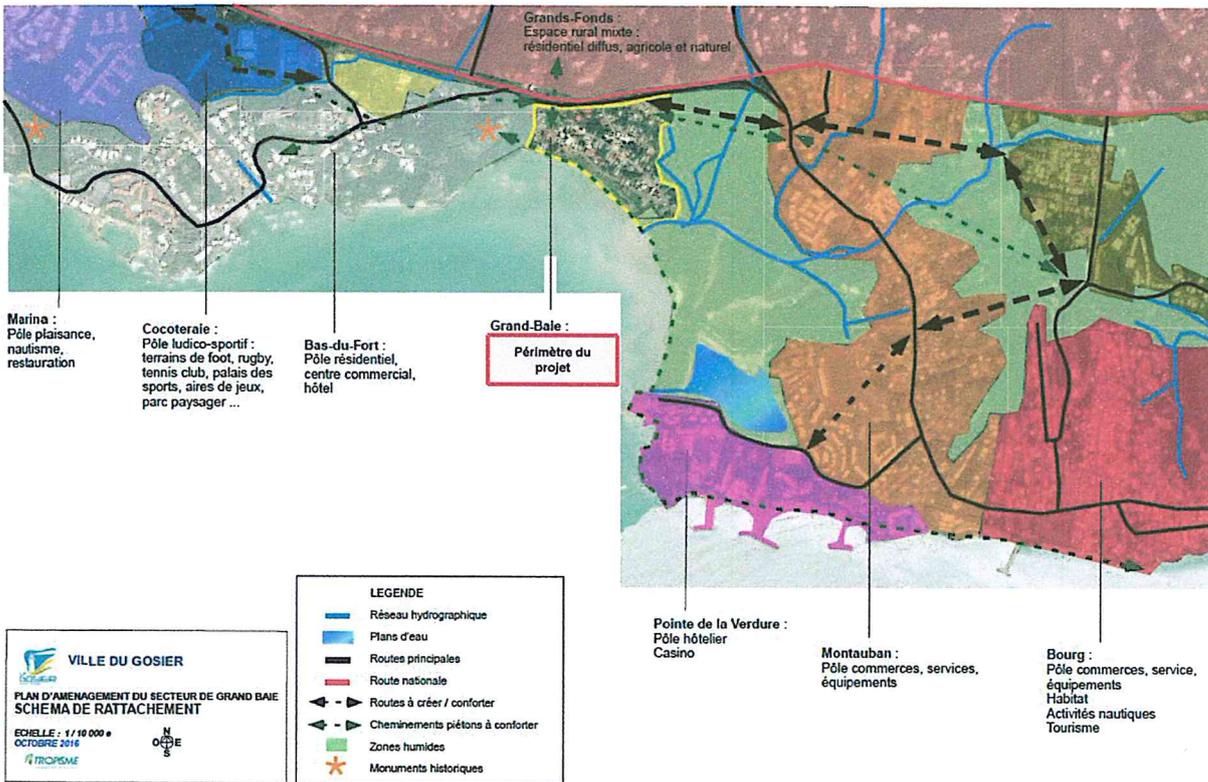
Fait et délibéré à Gosier, le 22 décembre 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT-





Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

LANCEMENT D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT SUR LE QUARTIER DE GRAND-BAIE EN VUE DU RECOURS A LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)

Date de transmission de l'acte : 26/12/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 26/12/2016

Numéro de l'acte : CM20169SDAU96 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20161222-CM20169SDAU96-DE

Date de décision : 22/12/2016

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Aménagement du territoire